

[Communiqué] L'Association des bibliothécaires de France était, est et sera toujours farouchement opposée à la censure.

19 juillet 2023

Un arrêté émanant du ministère de l'intérieur, daté du 17 juillet 2023, interdit spécifiquement de proposer, de donner ou de vendre à des mineurs, la publication intitulée *Bien trop petit* de Manu Causse éditée par la maison d'édition Thierry Magnier.

Cet arrêté cite l'article 14 de la Loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse faisant référence aux "publications de toute nature présentant un danger pour la jeunesse en raison de leur caractère pornographique".

La collection L'ARDEUR, destinée aux adolescents de plus de 15 ans, aborde une période charnière de la vie et de l'intimité des adolescents. S'abstenir d'aborder ces questions via la littérature c'est renoncer à cette réflexion sur soi grâce à l'imaginaire.

Nous apportons ici tout notre soutien aux éditions Thierry Magnier qui sont, depuis plusieurs années, une référence incontournable pour les bibliothécaires, et restons attentifs à ce que les bibliothèques demeurent un espace de liberté et d'expressions diverses.